



La Rivière de Corps, le

Objet : Permis de Chasser 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint votre formulaire d'inscription à l'examen du permis de chasser ainsi que le planning des sessions de formations théoriques et pratiques pour l'année 2019.

Vous devez vous inscrire à la session de votre choix, **sachant qu'il n'est pas possible de "panacher" les sessions**. Ces formations sont mixtes, à l'exception des sessions n° 8 et n° 11 sur lesquelles nous renouvelons notre opération «la chasse au féminin» avec deux séances 100 % féminine.

Ces documents sont à nous renvoyer dûment complétés et signés avec les pièces demandées. Nous vous précisons que votre chèque de caution (50 €) ne sera encaissé qu'en cas d'absence injustifiée (sauf cas de force majeure listé au verso). Dans le cas contraire, il vous sera restitué après l'examen.

Votre dossier doit nous parvenir au plus tard 1 mois avant la date de Formation Initiale.

Votre inscription ne sera définitivement validée qu'à réception de l'ensemble du dossier.

Vous souhaitant bonne réception de ces documents,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Responsable de formation,

Philippe LOWENSTEIN

Pour vous préparer à l'examen, vous trouverez à la Fédération :

- DVD pratique : 10 €
- DVD Théorie : 15 €
- Livre : 5 €



NOTE D'INFORMATION

INSCRIPTION ET FORMATIONS A L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

- ☐ Document Cerfa n° 13945*04 dûment complété et signé
- ☐ Formulaire d'inscription (choix de session) et chèque de caution de 50 € à l'ordre de la FDCA
- ☐ 1 enveloppe timbrée, libellée à l'adresse du candidat
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité recto / verso **en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport)
- ☐ 2 photographies d'identité **normalisées couleur identiques** et récentes, datant de **moins de 6 mois** (format 35 x 45 mm)
- ☐ Certificat médical au verso du document Cerfa et datant de **moins de 2 mois** au jour de l'inscription

Pour les MINEURS :

- 1 Chèque de **31 € à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ONCFS**
- Autorisation du représentant légal (bas du document Cerfa),
- Entre 16 et 18 ans : attestation de recensement (à retirer à la mairie de votre domicile).

Pour les MAJEURS :

- 1 Chèque de **46 € à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ONCFS**
- Copie de l'attestation "Journée de participation à la Défense" ou "Journée défense et citoyenneté" pour les candidats âgés de 18 à 25 ans.

oo

LES CAS DE FORCE MAJEURE SONT LES SUIVANTS :

- Convocation à un examen scolaire, universitaire, du permis de conduire,
- Pour les candidats en apprentissage, convocation sur la semaine obligatoire d'enseignement au CFA,
- Hospitalisation (candidat, conjoint, enfant),
- Maladie,
- Accident avant examen, accident de trajet,
- Obligations professionnelles :
 - * Jour d'embauche / entretien d'embauche
 - * Stage ou formation obligatoire de pré-embauche
 - * Déplacements professionnels
 - * Professions particulières (marins, militaires, médecins de garde....)



N° 13945*04

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de la chasse et de la protection de la nature

agrafez ici
vos photos d'identité

sans les détacher
l'une de l'autre
et
après avoir porté vos nom
et prénoms au dos
(pas d'agrafe sur le visage)

A compléter par le FDC / FIC :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET
DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

Code de service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R. 423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix,
qui la transmet à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
du certificat médical, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription ;
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
- vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
- vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande :
une attestation de recensement
ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté » (anciennement « journée d'appel de préparation à la défense »
- vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande :
le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté » (anciennement « journée d'appel de préparation à la défense »)
ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
ou une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des tutelles) ;
de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
d'un chèque bancaire ou postal ou d'un mandat postal, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ».

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Votre nom de naissance :
Votre nom d'usage(1) :
Vos prénoms :
Votre date de naissance :
Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) :
Département :
Votre adresse N° et rue :
Commune : Code postal :
Votre nationalité :
Téléphone fixe (facultatif) : Téléphone portable (facultatif) :
Adresse électronique (facultatif) :

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser.
Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction
pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser,
figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre
ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

Signature area

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des tutelles (*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Nom de naissance :
Nom d'usage(1) :
Prénoms :

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal :
(et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le :

Signature area

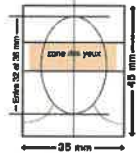
(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage - Direction des actions territoriales.



NOUVELLE NORME RELATIVE À L'APPOSITION DES PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ SUR LES DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET DE VOYAGE FRANÇAIS, NOTAMMENT LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS, AINSI QUE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE ET LES TITRES DE SÉJOUR POUR ÉTRANGERS. (NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005)

LA PRISE DE VUE DOIT ÊTRE RÉCENTE ET RESSEMBLANTE AU JOUR DU DÉPÔT DE LA DEMANDE ET DE RETRAIT DU TITRE. LES PHOTOGRAPHIES DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU DANS UNE CABINE PHOTO, UTILISANT UN SYSTÈME AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.



CONFORME À LA NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005

1 - FORMAT

LA PHOTO DOIT MESURER **35 MM** DE LARGE SUR **45 MM** DE HAUT. LA TAILLE DU VISAGE DOIT ÊTRE DE **32 À 36 MM**, DU BAS DU MENTON AU SOMMET DU CRÂNE (HORS CHEVELURE).



2 - QUALITÉ DE LA PHOTO

LA PHOTO DOIT ÊTRE NETTE, SANS PLIURE, NI TRACES.



3 - LUMINOSITÉ / CONTRASTE / COULEURS

LA PHOTO NE DOIT PRÉSENTER NI SUR-EXPOSITION, NI SOUS-EXPOSITION. ELLE DOIT ÊTRE CORRECTEMENT CONTRASTÉE, SANS OMBRE PORTÉE SUR LE VISAGE OU EN ARRIÈRE-PLAN. UNE PHOTO EN COULEUR EST FORTEMENT RECOMMANDÉE.



4 - FOND

LE FOND DOIT ÊTRE UNI, DE COULEUR CLAIR (BLEU CLAIR, GRIS CLAIR). **LE BLANC EST INTERDIT.**



5 - LA TÊTE

LA TÊTE DOIT ÊTRE NUE. **LES COUVRE-CHEFS SONT INTERDITS.**



6 - REGARD ET POSITION DE LA TÊTE

LE SUJET DOIT PRÉSENTER SON VISAGE FACE À L'OBJECTIF. LA TÊTE DOIT ÊTRE DROITE.



7 - REGARD ET EXPRESSION

LE SUJET DOIT FIXER L'OBJECTIF. IL DOIT ADOPTER UNE **EXPRESSION NEUTRE** ET AVOIR LA BOUCHE FERMÉE.



8 - VISAGE ET YEUX

LE VISAGE DOIT ÊTRE DÉGAGÉ. LES YEUX DOIVENT ÊTRE PARFAITEMENT VISIBLES ET OUVERTS.



9 - LUNETTES ET MONTURES

LES MONTURES ÉPAISSES SONT INTERDITES. LA MONTURE NE DOIT PAS MASQUER LES YEUX. LES VERRES TEINTÉS (OU COLORÉS) SONT INTERDITS. **IL NE DOIT PAS Y AVOIR DE REFLETS SUR LES LUNETTES.**



PLANNING DE FORMATION ET D'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER POUR L'ANNEE 2019

SESSION	FORMATION INITIALE (en soirée)	FORMATION PRATIQUE (demi-journée)	FORMATION COMPLEMENTAIRE (demi-journée)	EXAMEN (demi-journée)
SESSION N°1	VENDREDI 11 JANVIER	MERCREDI 23 JANVIER	MERCREDI 30 JANVIER	LUNDI 4 OU MARDI 5 FEVRIER
SESSION N°2	VENDREDI 11 JANVIER	VENDREDI 25 JANVIER (matin)	VENDREDI 1er FEVRIER (matin)	JEUDI 7 FEVRIER
SESSION N°3	VENDREDI 22 FEVRIER	MERCREDI 6 MARS	MERCREDI 13 MARS	LUNDI 18 OU MARDI 19 MARS
SESSION N°4	VENDREDI 22 FEVRIER	VENDREDI 8 MARS	VENDREDI 15 MARS	MERCREDI 20 OU JEUDI 21 MARS
SESSION N°5	VENDREDI 19 AVRIL	SAMEDI 4 MAI	SAMEDI 11 MAI	JEUDI 16 OU VENDREDI 17 MAI
SESSION N°6	VENDREDI 7 JUIN	MERCREDI 19 JUIN	MERCREDI 26 JUIN	LUNDI 1er JUILLET
SESSION N°7	VENDREDI 7 JUIN	SAMEDI 22 JUIN (Après-midi)	SAMEDI 29 JUIN (Après-midi)	MARDI 2 JUILLET (Après-midi)
S.8 FEMININE	VENDREDI 14 JUIN	SAMEDI 22 JUIN (Matin)	SAMEDI 29 JUIN (Matin)	MARDI 2 JUILLET (Matin)
SESSION N°9	VENDREDI 23 AOUT	MERCREDI 4 SEPTEMBRE	MERCREDI 11 SEPTEMBRE	LUNDI 16 OU MARDI 17 SEPTEMBRE
SESSION N°10	VENDREDI 23 AOUT	SAMEDI 7 SEPT. (Après-midi)	SAMEDI 14 SEPT. (Après-midi)	MERCREDI 18 SEPTEMBRE
S.11 FEMININE	VENDREDI 30 AOUT	SAMEDI 7 SEPTEMBRE (Matin)	SAMEDI 14 SEPTEMBRE (Matin)	JEUDI 19 SEPTEMBRE
SESSION N°12	VENDREDI 20 SEPTEMBRE	MERCREDI 2 OCTOBRE	MERCREDI 9 OCTOBRE	LUNDI 14 OU MARDI 15 OCTOBRE
SESSION N°13	VENDREDI 20 SEPTEMBRE	VENDREDI 4 OCTOBRE	VENDREDI 11 OCTOBRE	MERCREDI 16 OU JEUDI 17 OCTOBRE
SESSIN N° 14	VENDREDI 8 NOVEMBRE	MERCREDI 20 NOVEMBRE	MERCREDI 27 NOVEMBRE	LUNDI 2 OU MERCREDI 3 DECEMBRE
SESSION N°15	VENDREDI 8 NOVEMBRE	VENDREDI 22 NOVEMBRE	VENDREDI 29 NOVEMBRE	MERCREDI 4 OU JEUDI 5 DECEMBRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(Choix de session)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL.: PORT.:

COURRIEL :@.....

CHOIX DE SESSION : N°

Je soussigné(e) déclare avoir choisi la session n°..... et je m'engage à me présenter aux trois séances de formation ainsi qu'à l'examen correspondant.

Je joins un chèque de caution de 50 € à l'ordre de la FDCA qui me sera restitué à l'issue de la formation.

Fait à Le

Signature(s) :

Du candidat :

Du représentant légal :

ATTENTION : LE PANACHAGE ENTRE PLUSIEURS SESSIONS N'EST PAS POSSIBLE.
EN CAS D'ABSENCE INJUSTIFIEE, LA CAUTION DE 50 € SERA ENCAISSEE
(SAUF CAS DE FORCE MAJEURE).
L'ABSENCE A L'EXAMEN IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT LA REINSCRIPTION DU CANDIDAT.